



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-84361>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-84361**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Noisy-le-Grand

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION, L'EXPLOITATION TECHNIQUE ET LA MAINTENANCE DU GYMNASSE POLE GARE A NOISY LE GRAND

Description : La présente consultation concerne un marché public global de performance en vue de la conception, la construction, l'exploitation technique et la maintenance du gymnase pôle gare à Noisy-le-Grand. Le projet a pour objet la réalisation d'un gymnase municipal. L'équipement à construire comprendra une salle polyvalente de 800 à 1000 places, un dojo, une salle de boxe et les locaux associés. Pour plus d'informations concernant le projet, il convient de se référer au règlement de candidatures et à la synthèse du préprogrammement figurant en annexe du règlement de candidatures.

Identifiant de la procédure : 21167488-dca9-485e-8c7d-ba69f5a21d9c

Identifiant interne : 2024_015

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45212222 Travaux de construction de gymnases

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71314200 Services de gestion de l'énergie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La présente consultation concerne un marché public global de performance conformément aux dispositions de l'article L. 2171-3 du code de la commande publique passé selon la procédure avec négociation en application combinée des articles L. 2124-3, R. 2124-3, R. 2161-12 et suivants, R. 2171-15 et suivants du CCP.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion figurent également dans le DC1 qui fait partie du dossier de consultation des entreprises mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION, L'EXPLOITATION TECHNIQUE ET LA MAINTENANCE DU GYMNASSE POLE GARE A NOISY LE GRAND

Description : Le projet a pour objet la réalisation d'un gymnase municipal. L'équipement à construire comprendra une salle polyvalente de 800 à 1000 places, un dojo, une salle de boxe et les locaux associés.

Identifiant interne : 2024_015L01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45212222 Travaux de construction de gymnases

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314200 Services de gestion de l'énergie

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : NOISY-LE-GRAND

Code postal : 93160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires : Le site d'implantation du futur équipement sera situé dans la Rue des Hauts Châteaux à Noisy-le-Grand, sur une parcelle qui accueille actuellement un terrain multisport ouvert.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée prévisionnelle du Marché est de 48 mois à compter de la notification du marché. Cette durée comprend : - les délais d'études, de conception, d'obtention des autorisations et de réalisation de l'équipement pour une durée estimée à environ : 7 mois d'études et 17 mois de travaux ; Les travaux devront commencer en mars 2026. L'exploitation technique et la maintenance de l'équipement à compter de sa réception par la maîtrise d'ouvrage et jusqu'au terme du marché : 24 mois. - Les travaux de construction du gymnase devront être réceptionnés pour au plus tard le 31 août 2027 , afin de garantir l'ouverture au public pour la rentrée scolaire 2027. La sélection des candidats admis à participer à déposer une offre se fera sur la base des critères de sélection des candidats précisés dans le règlement de candidatures (article 7.2) mis à disposition des candidats gratuitement sur le profil de l'acheteur. En application des dispositions de l'article R.2144-9 du CCP, la pondération des critères d'attribution du marché seront renseignés dans le règlement de consultation de la phase offre dont sera destinataire les candidats admis à remettre une offre.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Une lettre de candidature (DC1 en vigueur ou document équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat (en cas de groupement, le mandataire, chaque membre du groupement, la nature du groupement et les compétences de chacun de ses membres) y compris une adresse mail pour les communications ; - Le SIREN du candidat ou de chaque membre du groupement ; - Une déclaration du candidat ou de chaque membre du groupement candidat (formulaire DC2 version en vigueur ou document équivalent) ; - Une déclaration sur l'honneur du candidat ou de chaque membre du groupement candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et/ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du CCP. - Pour le ou les architectes : une copie du diplôme et de l'attestation d'Inscription au tableau de l'Ordre des architectes ou pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Capacités professionnelles : - Pour les entreprises relevant de la compétence « construction » : une liste des travaux exécutés au cours des cinq (5) dernières années, assorties d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Pour les entreprises relevant des

compétences architecture, études techniques et exploitation technique, entretien, maintenance : une liste des principaux services fournis au cours des trois (3) dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; Parmi ces listes, le candidat présente plus précisément des références significatives, de préférence pour des projets similaires (construction d'équipement sportif / gymnase), dans les domaines de compétences suivants : - Trois (3) références significatives d'opérations de construction (compétence « constructeur »). - Trois (3) références significatives de conception architecturale (compétence « architecture »). - Trois (3) références au choix du candidat (pour les compétences « études techniques »). - Trois (3) références significatives en exploitation technique, entretien, maintenance d'installations techniques de bâtiments (compétence « exploitation technique, entretien, maintenance »). Si le candidat fournit un nombre plus élevé de références significatives, seules les trois premières inscrites au regard de chacune des 4 compétences seront prises en compte pour l'analyse des candidatures. Les références concours ne seront pas analysées. Seules seront prises en compte les références en cours d'étude, en cours de réalisation ou réalisées. Il est précisé que les candidats peuvent prouver les compétences attendues à l'article 5.2 du Règlement de Consultation, notamment des certificats de qualification en cours de validité.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Capacités techniques pour chaque membre du groupement : - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; le candidat indique les noms et les qualifications professionnelles pertinentes des personnes physiques qui seront chargées de l'exécution du marché. - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (3) dernières années ; Les entreprises de création récente peuvent justifier leurs capacités par tout autre moyen approprié. Pour justifier ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché (ex : engagement prouvant que cet opérateur mettra ses capacités à disposition du candidat pour l'exécution du marché public).

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Pour chaque membre du groupement : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Il est attendu la production des documents relatifs aux exercices 2023, 2022 et 2021. En cas d'impossibilité de fournir les documents relatifs à ces années, le membre concerné du groupement justifiera des raisons de cette impossibilité et fournira les documents relatifs aux trois derniers exercices disponibles.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Autre

Description : Le candidat peut déposer sa candidature avec un DUME, y compris un DUME électronique mais il ne peut pas se limiter à indiquer qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises, il doit fournir tous les justificatifs exigés pour la présentation des candidatures. Le DUME doit être rédigé en français.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Coût global de l'offre

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Critère :

Type : Qualité

Description : Part d'exécution du marché confié à des petites et moyennes entreprises et à des artisans

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=883325&orgAcronyme=e9l>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=883325&orgAcronyme=e9l>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : L'acheteur précise que le mandataire du groupement soit l'entreprise générale ou l'entreprise chargée du gros oeuvre au sein du groupement d'entreprises chargées des travaux. En revanche, à compter d'une année après la réception par le maître d'ouvrage (fin normale de la garantie de parfait achèvement), le mandataire du groupement pourra être l'exploitant. Le maître d'oeuvre, le concepteur et le mainteneur devront être co-traitants. L'acheteur interdit aux seuls candidats architectes, constructeur et mainteneur de présenter pour le marché public plusieurs candidatures en agissant : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; et /ou - En qualité de membres de plusieurs groupements. Dans tous les cas et conformément aux dispositions de l'article L. 2171-7 du CCP, les candidats ou groupements candidat devront identifier une équipe de maîtrise d'oeuvre

chargée de la conception de l'ouvrage et du suivi de sa réalisation. Conformément aux dispositions de l'article 37 du Code de déontologie des architectes, le(s) architecte(s) candidat(s) ayant en charge la mission définie à l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 ne pourra(ont) être sous-traitant. Il est précisé que les candidatures devront clairement indiquer la/les compétence(s) de chaque opérateur économique du groupement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Noisy-le-Grand

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Commune de Noisy-le-Grand

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune de Noisy-le-Grand

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Noisy-le-Grand

Numéro d'enregistrement : 21930051400011

Adresse postale : PLACE DE LA LIBERATION - BP19

Ville : Noisy-le-grand

Code postal : 93160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : service.commande.publique@ville-noisylegrand.fr

Téléphone : 0145927572

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 63c68441-1ebd-4387-9c4c-ed788ddd576c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/07/2024 à 11:47

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2024